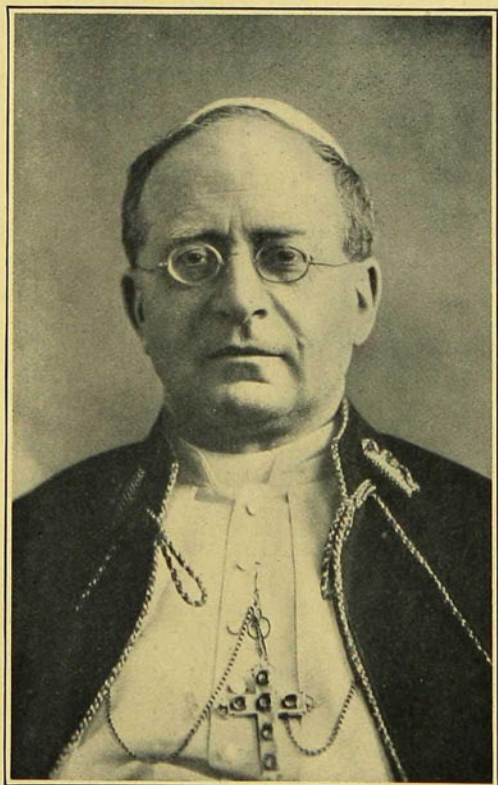


Sa Sainteté Pie XI



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



Semaines sociales du Canada

IX SESSION — CHICOUTIMI 1929

LA CITÉ

Compte rendu des Cours et Conférences

TABLE DES MATIÈRES

ALLOCATION	S. G. Mgr Lamarche
DÉCLARATION D'OUVERTURE	R. P. Archambault, S.J.
LA CITÉ	Abbé Joseph Dufour
L'ADMINISTRATION MUNICIPALE	M. Joseph Beaubien
LES CITÉS INDUSTRIELLES	Abbé Jean Bergeron
L'ÉCOLE DANS LA CITÉ	M. le chanoine Gaudreault
LA CITÉ ET LES BONNES MŒURS	R. P. Bissonnette, O.P.
L'HYGIÈNE DANS LA CITÉ	Docteur J.-A. Baudouin
LA CITÉ ET LA FAMILLE	Abbé Arthur Robert
LES ŒUVRES DANS LA CITÉ	R. P. Bonhomme, O.M.I.
LA CITÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES	Juge C.-E. Dorion
L'URBANISME	M. J.-E.-A. McConville
LE COMMERCE LOCAL	M. Eudore Boivin
LE JOURNAL ET LA CITÉ	M. Omer Héroux
LA VIE PAROISSIALE DANS LA CITÉ	Abbé Philippe Perrier
LA FOI DANS LA CITÉ	Abbé Eugène Tremblay
L'ÉGLISE ET LA QUESTION OUVRIÈRE	Abbé J.-Calixte Tremblay
LES AUTORITÉS SOCIALES	Mgr L.-A. Piquet
LE DEVOIR CIVIQUE DES CATHOLIQUES	Juge Henri Lemay

Prix: \$1.50; franco, \$1.65

Autres volumes parus

I—MONTRÉAL, 1920, <i>Encyclique « Rerum Novarum »</i>	\$1.50, franco \$1.65
II—QUÉBEC, 1921, <i>Le Syndicalisme</i>	2.25, » 2.40
III—OTTAWA, 1922, <i>Capital et Travail</i>	1.50, » 1.65
IV—MONTRÉAL, 1923, <i>La Famille</i>	1.50, » 1.65
V—SHERBROOKE, 1924, <i>La Propriété</i>	1.50, » 1.65
VI—LES TROIS-RIVIÈRES, 1925, <i>La Justice</i>	1.50, » 1.65
VII—QUÉBEC, 1927, <i>L'Autorité</i>	1.50, » 1.65
VIII—SAINT-HYACINTHE, 1928, <i>Le Problème économique</i>	1.50, » 1.65

EN VENTE:

Au Secrétariat des Semaines sociales, 60, rue St-Jacques Ouest, Montréal
et à l'École Sociale Populaire, 1961, rue Rachel Est, Montréal;
au Secrétariat des Œuvres 105, rue Ste-Anne, Québec

HN
31
039
r.125
1929

Sa Sainteté Pie XI¹

MONSEIGNEUR,²

MESSIEURS,

Le magnanime Benoît XV venait de mourir, emporté à l'improviste par une courte maladie. Le monde, encore tout palpitant des émotions de la Grande Guerre, se demandait avec inquiétude quel pilote prendrait le gouvernail de la Barque de Pierre. Hommes de peu de foi! Voici la réponse de l'Esprit-Saint.

Le 6 février, les cardinaux choisissaient l'Éminentissime Achille Ratti, archevêque de Milan. Et le cardinal Bisleti, doyen de l'ordre des Diacres, du balcon de Saint-Pierre, apprenait à la foule massée sur la place sous un ciel pluvieux: « Je vous annonce une grande joie. Nous avons un Pontife, l'Éminentissime et Révérendissime cardinal Achille Ratti, qui a pris le nom de Pie XI. »

Quelques moments plus tard, dans la large croisée de la *loggia* toujours ouverte, apparaît le nouveau Pape, le Pape Ratti. Les soldats italiens présentent les armes. Une acclamation formidable retentit. Et, pour la première fois depuis 1870, de cet endroit traditionnel, le Pape bénit Rome et le monde.

Ce geste du nouveau Pontife n'était-il pas une révélation de l'homme et de son programme?

Quel était donc cet homme?

Quelle serait son action?

1. Conférence prononcée à Québec, dans la salle de promotions de l'Université Laval, à la Journée diocésaine des Œuvres, le 9 octobre 1929.

2. S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé.

I

Au moment de son élection, le cardinal Ratti était âgé de soixante-cinq ans.

Prêtre de l'église de Milan, sa vie s'était écoulée presque tout entière dans le commerce des livres. Après de très brillantes études au Séminaire diocésain et à l'Université Grégorienne, il avait été distingué par Léon XIII, qui le bénissait à la suite d'un examen remarquable. Le grand Pontife, qui travaillait alors à la restauration de la Philosophie de saint Thomas, recommandait au lauréat l'étude et l'enseignement du saint Docteur.

Don Ratti, fut tour à tour professeur de Séminaire et aumônier du Cénacle dans son diocèse. Docteur puis Préfet de la Bibliothèque Ambrosienne, en 1912, il était appelé à Rome comme Pro-Préfet, pour devenir, en 1914, Préfet de la Bibliothèque Vaticane. A de savants travaux il unit toujours un ministère très actif dans les diverses œuvres diocésaines. Et, s'il a besoin de refaire ses forces, il demande à l'air pur et à la poésie des sommets des Alpes, un renouveau de vigueur.

Il était donc au milieu de ses livres et de ses manuscrits, lorsque, en avril 1918, Benoît XV le choisit pour l'envoyer en Pologne et dans les pays limitrophes en qualité de Visiteur apostolique. Le Pontife avait remarqué les aptitudes peu communes de ce Préfet de Bibliothèque pour l'action et pour le gouvernement.

On raconte que Mgr Ratti, exposant au Pape ses inquiétudes et son incapacité pour une telle charge, reçut pour toute réponse cette question: « Monseigneur, quand partez-vous pour la Pologne? — Demain, Très Saint-Père. » C'était son dernier mot. Le Visiteur s'en alla vers les pays slaves.

Pareille mission devait l'initier merveilleusement aux transformations de l'Europe d'après Guerre. Elle le mettait en contact avec un très grand nombre

de personnages influents du monde politique et ecclésiastique, en Allemagne, en Autriche, en Pologne, en Lithuanie et même en Russie. Elle le familiarisait avec le rôle délicat de conciliateur en des conjonctures particulièrement difficiles, au milieu de la violence et de la susceptibilité des passions qui divisaient la Pologne et la Lithuanie.

Plusieurs mois se passèrent en voyages incessants sur les frontières du monde latin, slave et german. Survint la débacle allemande, qui assurait l'indépendance entière de la Pologne. Mgr Ratti était tout désigné pour être le premier Nonce du nouvel État. Il fut sacré évêque à Varsovie en 1919.

Pendant la guerre russe, quand menace l'invasion bolchévique, les diplomates croient devoir s'éloigner de la capitale de la Pologne. Le Nonce, intrépide, demeure à Varsovie.

Dans sa douleur de voir la Russie sous le joug de l'impiété, il demande au Pape Benoît XV de le laisser partir pour le pays des Soviets. « Pour sauver ce grand peuple, écrit-il, il faut plus que des prières, il faut du sang catholique, du sang de prêtres. »

Sa nomination au siège archiépiscopal de Milan, et son entrée dans le Sacré Collège en 1921, furent pour le futur Pape une dernière préparation à remplir dignement la charge de pasteur universel.

Mais, avant de prendre solennellement possession de son siège épiscopal, déclarait-il lui-même, à Mgr Rumeau, évêque d'Angers, lors du pèlerinage national italien à Lourdes: « J'ai tenu à me rendre à Rome pour recevoir la bénédiction de notre Père commun; puis à venir à Lourdes, pour obtenir la protection de notre Mère immaculée. » Ces paroles achèvent de nous révéler son âme pieuse autant que forte.

Georges Goyau écrivait: « Il y a je ne sais quoi d'émouvant dans ces années si brèves et si denses, au cours desquelles Mgr Ratti joignit soudainement à sa vieille expérience d'humaniste, l'expérience d'un

diplomate et celle d'un chef de diocèse, et toutes ces tâches imprévues, qui pour lui se multipliaient, et qui dérangeaient à jamais sa calme existence studieuse, l'acheminaient vers la tiare. »

II

Le 6 février 1922, vers 11 h., au quatorzième scrutin, le cardinal Ratti était donc élu pape et devenait Pie XI.

Quel sera le programme du nouveau pontificat ? Les journalistes, toujours avides d'éclairer les mystères de l'avenir, scrutent le passé de l'élu et publient leurs pronostics. Alpiniste et homme moderne, il sera un pape politique, ou religieux, selon les uns; il sera les deux à la fois, selon les autres. Pape lettré, peu sensible aux influences, il dominera la Curie, hasarde un troisième groupe.

Pie XI laisse dire et prépare sa première encyclique. Sa pensée, il la révélera lui-même. « *Pax Christi in regno Christi*. La paix du Christ dans le règne du Christ. » Établir la paix chrétienne, faire régner le Christ, tel est son idéal. Sans retard, sans relâche, depuis sept ans, il travaille à sa grandiose réalisation.

La paix du Christ, il l'offre à toutes les églises chrétiennes, il l'offre au monde payen, il l'offre à sa noble patrie.

La paix du Christ est fille de la charité ou de l'amour surnaturel. La charité procède elle-même de la connaissance divine. La paix ne pourra donc s'établir que dans la lumière venue d'En-Haut. Travailler à pacifier les intelligences en leur distribuant la vérité est donc le premier devoir. Le Pape s'y applique en rappelant les droits souverains du Christ et la constitution de son Église immortelle. Telles sont les doctrines qui dissiperont les ténèbres et renouvelleront la vie chrétienne; ce sont elles qui possèdent la puissance de grouper les

hommes par la charité et de les unir sous l'autorité légitime.

En 1925, à l'occasion des pèlerinages de l'année sainte et des six grandes canonisations, de sainte Thérèse de Lisieux, du Père Canisius, des bienheureuses Marie-Madeleine Postel et de Sophie Barat, de saint Jean Eudes et de saint Jean-Baptiste-Vianney, les peuples s'étaient rapprochés du centre de l'unité catholique, les âmes s'étaient purifiées. Pie XI crut le moment venu de rappeler au monde les droits du Christ et de lui dire: *Oportet Illum regnare!* Le Christ doit régner sur les intelligences par la révélation, sur les cœurs par la charité. Il doit régner non seulement sur les individus, mais encore sur les sociétés et les États; sur l'humanité tout entière, car tous en ont reçu la vie, et tous doivent en attendre le salut. Dans la mesure où les hommes et les institutions se pénètrent de sa grâce et de son Évangile, dans la même mesure règneront la vérité, la justice et la charité, impérissables éléments de paix et de prospérité. (*Quas primas.*)

Par sa valeur doctrinale et son efficacité surnaturelle, la fête du Christ-Roi rappelle ces principes fondamentaux, trop oubliés, et agit puissamment sur la rénovation chrétienne.

En vue de satisfaire le sentiment religieux, toujours vivace, des hommes de bonne volonté se sont mis en quête d'union. Ils organisent des congrès où ils discutent les dogmes, et où les confessions dissidentes échangent de mutuelles concessions dogmatiques. Peu importe que ces assemblées s'appellent « Conférence mondiale pour le christianisme pratique », comme à Stockholm, « Congrès panchrétien », comme à Lausanne, ou encore « Impérialisme religieux » et « Église nationale de Bohême », sous ces vocables divers nous sommes toujours en présence d'un Radicalisme de doctrine, et ces efforts variés, des protestants ou des orthodoxes, sont voués à l'impuissance: ils ne s'appuient pas sur une base d'inentamable granit. La vérité est une, l'Église

est une, et son chef ne peut être « le grand patriarche de l'église occidentale », comme on veut bien lui en offrir le titre pompeux. Il est le Vicaire du Christ et possède une juridiction universelle, voilà sa fonction et l'étendue de son empire. La famille chrétienne ne peut faire bloc que dans l'unité de la foi et sous la primauté de Pierre.

Cette doctrine est rappelée par l'encyclique *Mortalium animos*, sur l'Unité de l'Église. Reçue du Christ, transmise par les Papes du passé, elle est également assurée de l'avenir. En 1925, à l'occasion du centenaire du Concile de Nicée, de quel éclat ne resplendit pas cette vérité capitale, lorsque, dans Saint-Pierre, les représentants de tous les rites catholiques se groupèrent autour du Pape, pour chanter l'immuable vérité de l'unique Credo: Orientaux et Occidentaux, Grecs et Arméniens, Coptes, Chaldéens et Latins, dans l'éblouissante variété de leurs costumes liturgiques, dans la pompe des multiples cérémonies, proclamèrent qu'il n'y a qu'un seul Dieu, un seul Christ, une seule Foi, un seul Baptême, une seule Église. Réconfortants spectacles! Comme ils font bien ressortir la fragilité des unions factices, entreprises par les églises séparées, incapables de se fixer sur un corps de doctrine, sur les formules même de la prière!

Les malheureuses victimes de l'hérésie et du schisme sont fréquemment invitées à rentrer dans le sein de la sainte Église de Dieu. Le Pape n'omet aucune occasion de leur adresser ce paternel appel. Lors du troisième centenaire du martyr de saint Josaphat, 12 novembre 1923, le Souverain Pontife exhorte les populations slaves à revenir à la foi du grand Apôtre de leurs nations.

Qui dira l'abondance des secours spirituels et matériels envoyés par le Pape à la malheureuse Russie? Ses délégués, tantôt reconnus, tantôt repoussés par le Gouvernement des Soviets, n'ont cessé d'agir, en public ou en secret, pour recon-

forter les âmes angoissées par la souffrance, et pour soulager les corps épuisés de misère et de faim.

Pendant la longue torture du Mexique, au milieu de l'inexplicable silence qui enveloppa cette persécution, quelle voix en a dénoncé la barbarie au monde civilisé? Quelle influence a persuadé aux gouvernements des peuples baptisés de protester au nom de l'humanité, sinon au nom de la solidarité chrétienne? Quelles mains ont versé les bénédictions et les aumônes sur ces malheureux pays? C'est le Père commun qui s'est dressé, dans toute l'angoisse de son amour, pour la défense de ses enfants.

Pape savant, Pie XI ne peut se dispenser d'appeler le savoir à collaborer à la pacification du monde et à l'extension du règne du Christ.

Toute vérité ne dépend-elle pas de la Sagesse éternelle, dont il est le gardien? Aussi, le Docteur universel indique-t-il d'un geste expressif aux générations studieuses le Docteur commun qui leur enseignera la vraie doctrine: *Ite ad Thomam*. Telle est la direction, le commandement contenu dans l'encyclique *Studiorum Ducem*. De nouveau les principes, la doctrine et la méthode de saint Thomas d'Aquin étaient présentés à l'activité intellectuelle de la jeunesse étudiante.

Comme Léon XIII, il lutte contre la laïcisation de l'école; comme Pie X, il réclame l'éducation surnaturelle; comme Benoît XV, il pousse à la préparation individuelle et sociale conformément aux besoins de notre époque.

Si le Pape recommande avec instance la culture de la langue latine, il favorise également le progrès des sciences théologiques. Sous sa puissante impulsion, l'Archéologie sacrée et la Liturgie, la Musique d'église et le Chant grégorien prennent un nouvel essor. Par l'ensemble de ces moyens, une atmosphère surnaturelle s'amplifie, favorable à l'épanouissement de l'âme catholique et à la christianisation de l'âme des foules.

Voici maintenant un nouvel élément de progrès intellectuel. L'enseignement supérieur ne devrait-il pas bénéficier d'un échange régulier de vues entre les Universités catholiques? Afin de faciliter ces doctes travaux un organisme spécial est créé. Partout, que la pensée catholique brille et rayonne; qu'elle éclaire les chefs et les subordonnés; qu'elle inspire la sagesse des lois et la bienfaisance des œuvres, pour le salut des peuples! C'est le *Verbum crucis* qui resplendit sur les hauteurs de l'esprit et dont les rayons descendent au loin jusqu'à l'intime des cœurs. C'est la doctrine de la Croix qui sauve, parce qu'elle est une force de Dieu. (*I Cor.*, I, 18.)

Évoquons-nous l'activité de Pie XI pour l'harmonieuse prospérité de la vie civile et sociale? pour la diffusion de l'action catholique? Si le Pape déplore la timidité des bons qui s'abstiennent de la lutte ou qui ne résistent que faiblement aux audaces des méchants, il réproouve avec énergie toute tentative d'invasion des puissances séculières dans les questions religieuses. En des paroles de sagesse et d'impartialité, le Pontife condamne le modernisme politique de *l'Action française* qui prêche un christianisme sans catholicisme.

Les enseignements pontificaux sur l'action catholique peuvent se résumer dans les règles naguère exposées au cardinal Bertram, archevêque de Breslau. Le document romain traite de la nature, des caractéristiques et de la noblesse de l'action catholique.

Celle-ci est la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique, sous la direction des évêques.

Elle a pour but la restauration et la dilatation du règne de Jésus-Christ. Ce qui suppose chez ses adhérents une belle formation religieuse et civile. D'où la nécessité d'une piété solide et d'une vie intègre, de la connaissance de la vérité religieuse, et de la compétence dans les matières profanes. Par ces moyens, ils pourront exercer une influence sociale apte à procurer le bien non seulement des

individus mais encore de tous les citoyens. Le but de l'action catholique est donc, selon Pie XI, de promouvoir tous les biens qui sont la fin de la Société civile, et toujours sans s'inféoder aux partis politiques.

Le Pasteur suprême dit donc à ses fils: « Unissez-vous au-dessus des partis politiques, en dehors des écoles d'art, de sociologie, d'économie; unissez-vous en de puissants groupements, reliés les uns aux autres, et qui assument la tâche de restaurer toutes choses dans le Christ: l'individu, la famille, l'école, l'atelier, la rue, la scène, l'écran, le livre. Versez l'esprit chrétien en toutes choses; étudiez à la lumière de l'Évangile les grandes directives de l'action, et appliquez-les sur tous les terrains; veillez à ce que les principes de votre foi ne soient jamais violés, — au moins sans une protestation fière et calme, — dans aucun milieu, ou politique, ou militaire, ou académique, ou industriel, ou commercial. »

Qui ne voit la noblesse et l'importance d'une telle œuvre? Elle poursuit la paix par l'ordre, la justice et la charité. Servante de l'Église, sans doute elle participera à ses luttes mais aussi elle partagera ses triomphes.

Pour cette forme d'apostolat moderne, Pie XI a les bénédictions les plus paternelles, les plus riches et les encouragements les plus chauds.

III

Dès le début de son pontificat, Pie XI reprend l'œuvre commencée par Benoît XV, et offre la paix du Christ au monde païen.

En la fête de la Pentecôte de 1922, le nouveau Pape, comme inspiré de l'Esprit Saint, contemple ce milliard d'êtres humains qui vivent et meurent dans les ténèbres du paganisme, et il se sent disposé à donner son sang pour le salut de tant d'âmes qui ne connaissent rien du Christ et de son Évangile. Par son ordre, une invocation est ajoutée aux

Litanies des Saints pour implorer la conversion des hérétiques et des infidèles; une messe votive pour la propagation de la foi sera désormais célébrée dans l'Église, une fois l'an au jour fixé par l'Ordinaire.

L'œuvre de l'évangélisation des païens ne peut être laissée à la seule initiative et au zèle, si ardent soit-il, des particuliers ou des congrégations religieuses. C'est l'Église entière, ce sont tous les fidèles qui doivent y collaborer, non pas remués par un sentiment d'admiration ou de pitié pour le travail et les souffrances des héroïques missionnaires, mais guidés par les plus hautes considérations de la foi. L'Église, étant catholique, doit conquérir tous les hommes. Chaque fidèle a reçu le mandat de travailler au salut de son prochain. La vérité et la charité ne sont pas le patrimoine de quelques nations privilégiées, elles sont partie de l'apanage du genre humain.

Dès lors, l'activité missionnaire ne peut être considérée comme un surcroît de l'activité chrétienne; elle est, déclare Pie XI, le devoir primordial de l'Église, et l'Église se doit aux plus déshérités. Universelle, catholique, elle doit être mise à la portée de tous les hommes.

Aujourd'hui il n'est pas de terre où le héraut de l'Évangile ne puisse aborder. L'enseignement du dogme sauveur doit donc être offert à toute intelligence. L'expansion du règne du Christ dépend ainsi de la charité pour le Christ. Elle est le besoin de la vitalité du catholicisme, qui n'a qu'une ambition: donner des âmes à son divin Maître.

La vie qui palpite en son sein ne peut être réservée à un territoire; elle doit s'épandre sur le monde entier.

De cette conception dogmatique de l'œuvre missionnaire, il suit que les fidèles ne peuvent mettre d'obstacles à l'évangélisation, mais qu'ils ont le grave devoir de coopérer au développement des missions par leurs prières, leurs aumônes et le don

magnifique de leurs fils appelés à la conquête des infidèles. (Encyclique *Rerum Ecclesiae*.)

De même que saint Pierre avait proclamé la règle de l'égalité absolue de tous les hommes dans l'économie de la rédemption: « *Deus nihil discrevit inter nos et illos* (Act. xv, 8), Dieu n'a fait aucune différence entre nous et eux, » entre les Juifs et le Gentils; ainsi son successeur déclare que toutes les races doivent être admises non seulement au bienfait de la foi, mais au partage des responsabilités et des honneurs de la hiérarchie ecclésiastique. C'est un démenti formel que le Pape oppose à la calomnie de l'infériorité mentale des gens de couleurs, aboutissant à légitimer le maintien en sous-ordre du clergé de leur race. Les peuples de l'Orient et de l'Afrique ont pu donner des martyrs à l'Église, ne peuvent-ils pas aussi lui donner des prêtres et des évêques? Quelle consolation pour Pie XI de consacrer lui-même les premiers évêques de la Chine et du Japon! L'ordre est donné de constituer le clergé indigène, et de fonder des congrégations religieuses indigènes. Les vieilles nations catholiques allumeront le feu, elles établiront les premières chrétientés sur les terres lointaines, mais ne s'éterniseront pas dans ce labeur. Benoît XV le déclarait déjà: « C'est l'Asie qui convertira l'Asie; c'est l'Afrique qui convertira l'Afrique. » Le clergé du pays travaillera à la conversion de ses congénères. Les païens ne viendront pas par unités mais par groupes aux pieds du Sauveur. Aux regards de tous, il apparaîtra que le missionnaire n'est pas le délégué du gouvernement de son pays, mais l'envoyé de l'Église de Dieu; que le catholicisme respecte les justes aspirations de toutes les races, et fait de ses fidèles les meilleurs enfants de leur patrie. Dès lors, une nécessité s'impose, celle de créer des séminaires en pays de mission.

Les œuvres de la Propagation de la Foi, de Saint-Pierre-Apôtre, de l'Union missionnaire du Clergé, offrent la richesse de leurs aumônes pour la fondation de ces institutions de salut.

Depuis le début du présent pontificat, la force d'expansion de l'Église s'est merveilleusement affirmée par l'érection de huit missions, de cinquante-deux préfectures apostoliques, de trente-trois vicariats apostoliques semés, pour la propagation de la foi, sur les cinq continents. Nous pourrions ajouter la création de cinquante-huit évêchés et de seize archevêchés, soit en pays catholiques soit en pays de missions. Ce sont là tout autant de foyers qui répandent la flamme de l'Évangile dans l'univers; c'est la charité et la paix du Christ qui dilatent le royaume du Christ.

IV

Au moment de son élection, le nouveau Pape avait déclaré: « Je veux que ma première bénédiction aille, comme un gage de paix, à laquelle l'humanité aspire, non seulement à Rome et à l'Italie, mais à toute l'Église et au monde entier. Je la donnerai du balcon extérieur de Saint-Pierre. »

Ce geste du Pontife fit tressaillir le sol d'Italie d'un patriotique frisson, et arracha à la foule le cri enthousiaste: « Vive Pie XI! Vive l'Italie! »

Cette bénédiction donnée par un grand amour à l'Église universelle et à la patrie du Pontife ne réglait pas la question romaine, mais elle manifestait la suprême intention du Pontife: réaliser la paix du monde par la réconciliation chrétienne des peuples. Néanmoins, l'émotion inconnue qui avait secoué la nation italienne se changeait en un vaste et profond espoir: L'heure de la réconciliation avec le Saint-Siège approchait. Cette réconciliation, on la sentait nécessaire et on la croyait possible.

Peut-être faut-il faire remonter son origine non pas aux premiers pourparlers du mois d'août 1926, mais au discours que prononçait Mussolini au mois de février de cette même année, déclarant qu'une réforme des lois ecclésiastiques s'imposait. Aussitôt, en effet, le Pape écrivait au Secrétaire d'État: « Qu'aucune législation en matière ecclésiastique

n'était possible sans un accord préalable avec le Saint-Siège. »

Il fallait trouver une solution qui satisfît les justes exigences des deux parties. Difficile problème! Un accord politique devrait éliminer la question romaine, puis un concordat réglerait les conditions de l'Église et de la religion en Italie. Pendant tout le cours des délibérations, autant le Pape se montra intransigeant sur les principes et les points essentiels, autant il fut large et généreux dans les choses secondaires, selon la déclaration du marquis Pacelli, avocat du Saint-Siège. Devant les énormes responsabilités à assumer, le Saint-Père éprouvait un impérieux besoin de prier: *Ut videam*, disait-il. C'est principalement à la messe qu'il implorait le secours divin. Puis la lumière faite, il procédait promptement et formulait sa pensée en termes clairs et précis. Sa prière, alors, n'oubliait ni le roi, ni le Duce afin que le Saint Esprit les éclairât à leur tour.

De longues et laborieuses tractations, qui se prolongeaient pendant trois et quatre heures, occupèrent une trentaine de mois. Le Pape était toujours présent, actif, jamais fatigué; toujours attentif, jamais troublé. Il examinait tout, se rendait compte de tout.

Pie XI a voulu, il a exigé que l'indépendance du Souverain Pontife fût garantie par un État: moyen si l'on veut, mais moyen indispensable, pour l'exercice de la puissance spirituelle. Il a voulu, il a exigé que la reconnaissance de cet État fût bien claire dans le traité. Telle tentative pour offrir au Saint-Père une souveraineté *sui generis*, une somme d'attributs et d'honneurs souverains dans le genre de ceux qu'offrait la Loi des Garanties fut fermement écartée. Il a donc voulu une vraie souveraineté! Mais, ce principe reconnu, quelle ne fut pas sa générosité! Le Pape donne au royaume d'Italie la ville de Rome et les États pontificaux. Comment apprécier la magnificence d'un tel don!

Peu importe pour le Pontife romain l'étendue du territoire ou le nombre des habitants. La Cité Vaticane suffit au Pape-Roi.

Mais, en retour de ce don royal, il réclame pour le salut de sa patrie la reconnaissance des lois canoniques, qui assurent la sainteté et l'indissolubilité du mariage chrétien. A l'Église revient tout ce qui concerne l'essence et la célébration du sacrement; de l'État dépendent les effets civils des unions contractées selon la loi de l'Église. Pour la défense du mariage chrétien, le Pape eut sacrifié sa vie; lui-même a fait cette héroïque déclaration.

D'après les clauses du Concordat, l'Église possède la liberté de pourvoir aux nominations ecclésiastiques. A l'occasion, le nombre des sièges épiscopaux sera réduit, et la carte religieuse de l'Italie modifiée.

L'enseignement religieux déjà accordé aux écoles élémentaires est étendu à l'enseignement secondaire, ou aux écoles moyennes.

De plus, le Pape a réclamé la reconnaissance formelle des organismes dépendants de l'action catholique, à une double condition: qu'ils agiraient sous la dépendance immédiate de l'Église, et que leurs activités se développeraient en dehors de tout parti politique, selon la directive sans cesse recommandée par le Saint-Siège aux associations catholiques.

Les accords du Latran, signés le 11 février 1929, scellaient la réconciliation entre la papauté et la royauté italienne.

Ils étaient conclus pour le plus grand bien spirituel du monde, puisque le chef de la grande famille catholique recouvrait sa liberté. Ils étaient conclus pour le plus grand bien spirituel de l'Italie, puisque ce noble pays recevait la paix religieuse, la paix du Christ. *Pax Christi Italiae reddita*, c'est l'inscription de la médaille pontificale de l'année 1929!

Quels *Te Deum* s'échappèrent des cœurs et vibrèrent sur les lèvres dans les églises de l'univers catholique à la ratification solennelle des instruments diplomatiques! Le conflit suscitait il y a soixante ans, par la brèche de la Porta Pia, était enfin réglé. Le Pape avait proclamé l'universelle royauté du Christ. Le Christ, à son tour, faisait reconnaître la royauté de son Vicaire. *Tu dixisti, rex sum ego.*

Chez le Pape la solution de la question romaine est autant le fruit de son amour pour l'Église que de son patriotisme chrétien. Sa mission de paternité universelle n'a rien à souffrir du dévouement à son pays. Si quelques âmes ont pu craindre qu'une telle réconciliation ne compromît l'exercice du suprême sacerdoce, elles peuvent être rassurées maintenant par l'énergique revendication des droits souverains et des prérogatives apostoliques du Vicaire de Jésus-Christ que fait entendre Pie XI en toute circonstance nécessaire.

Cette royauté relève sans doute le prestige du souverain pontificat au regard des fidèles qui admirent le Chef conduisant d'une main si ferme ces redoutables négociations; mais elle frappe surtout nos frères séparés qui voient dans cette gloire humaine et dans cette majesté de la terre une puissance qui le grandit et le porte aux sommets de ce monde.

Libre enfin, le Pontife romain pouvait sortir du Palais du Vatican.

La dernière sortie de Pie IX avait été pour demander à Dieu, à Saint-Jean de Latran, et en gravissant les degrés de la Scala Santa, la force de subir l'épreuve qui venait et de gravir aussi le calvaire tout proche. L'épreuve passée, la première sortie de Pie XI est pour remercier Dieu, et pour mettre d'une manière solennelle et visible sous sa protection l'œuvre de paix et de réconciliation désormais accomplie.

L'Hostie divine portée par la main de Pierre, sort en triomphe sous le ciel de Rome en fête, dans la soirée du 24 juillet 1929. Nous pourrions lui demander comme jadis: « *Domine, quo vadis?* Seigneur, où allez-vous avec votre Vicaire? » Il répondrait: « Je retourne à l'Italie, au monde! »

Et le Serviteur des serviteurs de Dieu passe, dans la douceur d'un soir romain, avec son Maître qu'il adore, qu'il remercie, qu'il implore et qui bénit!

Il passe au milieu de trois cent mille personnes venues de toutes les contrées de l'univers, au milieu des grandeurs de la terre, de l'humble foi des croyants, de la piété de cinq mille séminaristes de toutes langues, de l'amour et de l'enthousiasme des foules. Rome est vraiment le centre du monde. La puissance universelle de l'Église s'affirme dans un spectacle d'une grandeur inouïe.

Une ère de douleur est fermée; une époque de joie et de paix est ouverte. C'est la paix du Christ dans le règne du Christ.

Telle est dans ses grandes lignes l'œuvre des sept années du pontificat de Pie XI.

Si maintenant nous demandons: Est-il un nom qui domine l'histoire de notre temps? Que répondre?

Ce n'est pas celui d'un homme de guerre, fût-il le maréchal Foch.

Ce n'est pas celui d'un dictateur, fût-il le Duce Mussolini.

Ce n'est pas celui d'un savant, fût-il Pasteur.

Ce n'est pas celui d'un philosophe, fût-il le cardinal Mercier.

Le nom qui domine notre époque est celui d'un pape, homme de raison et d'action, penseur et réalisateur. C'est celui de Pie XI, Pape et Roi. A lui notre admiration et notre vénération! A lui notre amour et notre fidélité!

Nous sommes fiers d'être les fils d'un tel Père.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|-----------------------------|
| * 1. L'Instruction obligatoire | Sir Lomer GOUIN |
| 2. L'École obligatoire | Juge TELLIER |
| 3. Le Premier Patron du Canada | Mgr PAQUET |
| 4. Le bon Journal | R. P. LECOMPTÉ, S.J. |
| * 5. La Fête du Sacré Cœur | R. P. MARION, O.P. |
| * 6. Les Retraites fermées au Canada | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 7. Le docteur Painchaud | R. P. LECOMPTÉ, S.J. |
| * 8. L'Eglise et l'Organisation ouvrière | C.-J. MAGNAN |
| * 9. Police! Police! A l'école, les enfants! | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 10. Le mouvement ouvrier au Canada | B. P. |
| 11. L'École canadienne-française | Omer HÉROUX |
| 12. Les Familles au Sacré Cœur | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| * 13. Le Cinéma corrupteur | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 14. La première Semaine sociale au Canada | Euclide LEFEBVRE |
| 15. Sainte Jeanne d'Arc | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 16. Appel aux ouvriers | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 17. Notre-Dame de Liesse | Georges HOGUE |
| 18. Les conditions religieuses de la société canadienne | R. P. LECOMPTÉ, S.J. |
| 19. Sainte Marguerite-Marie | Le cardinal BÉGIN |
| 20. La Y. M. C. A. | Une RELIGIEUSE |
| 21. La Propagation de la Foi | R. P. LECOMPTÉ, S.J. |
| 22. L'Aide aux ouvriers catholiques | Benot XV |
| 23. La vénérable Marguerite Bourgeoys | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 24. La Formation des Elites | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 25. L'Ordre séraphique | Général DE CASTELNAU |
| 26. La Société de Saint-Vincent de Paul | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 27. Jeanne Mance | XXX |
| 28. Saint Jean Berchmans | Une RELIGIEUSE |
| 29. La vénérable Mère d'Youville | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 30. Le Maréchal Foch | Abbé Emile DUBOIS |
| 31. L'Instruction obligatoire | XXX |
| 32. La Compagnie de Jésus | R. P. BARBARA, S.J. |
| 33. Le Choix d'un état de vie (jeunes gens) | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 33a. Le Choix d'un état de vie (jeunes filles) | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 34. Les Congrès eucharistiques internationaux | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 35. Mère Marie-Rose | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 36. Mère Marie-du-Sacré-Cœur | Une RELIGIEUSE |
| 37. Le Journal d'un Retraitant | Une RELIGIEUSE |
| 38. Contre le blasphème, tous! | C. DE BEUGNY |
| 39. Vers les terres d'infidélité | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 40. Société de Marie-Réparatrice | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 41. Les Oblats dans l'Extrême-Nord | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 42. Saint Gérard Majella | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 43. Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 44. Le bienheureux Grignon de Montfort | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 45. Monseigneur François de Laval | F. ANANIE, F.S.G. |
| 46. Les Exercices spirituels de saint Ignace | R. P. LECOMPTÉ, S.J. |
| 47. La Villa La Broquerie | S. S. PIE XI |
| 48. Saint Jean-Baptiste | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 49. Les Frères de la Charité au Canada | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| * 50. L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception | Frère X... |
| 51. Monseigneur Alexandre Taché | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 52. L'Œuvre du Bon-Pasteur | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 53. La Croisade des temps modernes | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 54. Mère Marie-Anne | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 55. Les livres... tontique ou poison | Une RELIGIEUSE |
| 56. Contre le travail du dimanche | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 57. L'Œuvre de la Villa Saint-Martin | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 58. Monseigneur Lafleche | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 59. Le bienheureux Bellarmin | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 60. La vénérable Bernadette Soubirous | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 61. Mère Gamelin | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 62. Le Recrutement des Retraitants | Une RELIGIEUSE |
| | XXX |

L'ŒUVRE DES TRACTS

63. <i>Madame de la Peltrie</i>	R. P. LE JEUNE, O.M.I.
64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i>	Abbé Henri LECOMPTÉ
65. <i>Saint François Xavier</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
*66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i>	Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th.
67. <i>Le Catholicisme en Chine</i>	Mgr BEAUPIN
68. <i>Le Jubilé de 1925</i>	XXX
*69. <i>Mère Marie de la Ferre</i>	Une RELIGIEUSE
70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i>	Une RELIGIEUSE
71. <i>Saint Pierre Canisius</i>	R. P. LECOMPTÉ, S.J.
72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i>	R. S. C. J.
73. <i>Nos Martyrs canadiens</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
74. <i>Les Servites de Marie</i>	R. P. LÉPICIER, O.S.M.
75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i>	Abbé Cyrille GAGNON
76. <i>La Presse catholique</i>	Mgr Elias ROY
77. <i>L'A. C. J. C.</i>	Chanoine COURCHESNE
78. <i>La petite Sœur des missionnaires</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i>	S. S. PIE XI
80. <i>La Retraite spirituelle</i>	S. ALPHONSE DE LIGUORI
81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i>	XXX
82. <i>Le Secrétariat des Familles</i>	Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE
83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i>	R. P. LÉOPOLD, O.C.
84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i>	Léo PELLAND, avocat
85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i>	Frère LÉOPOLD, C.S.C.
86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i>	R. P. PLAMONDON, S.J.
87. <i>La transgression du devoir dominical</i>	XXX
88. <i>Le règne social de Jésus-Christ</i>	Abbé Arthur LAPOINTE
*89. <i>Le Séminaire canadien des M.-E.</i>	Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i>	XXX
91. <i>Parents, chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
92. <i>Actes pontificaux concernant l'Action française</i>	S. S. PIE XI
93. <i>Répliques du bon sens. — I</i>	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut</i>	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens. — II</i>	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i>	R. P. FARLEY, C.S.V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i>	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturges de chez nous</i>	R. P. Jacques DUGAS, S. J.
99. <i>L'abbé Jacques-François Dujarié</i>	Frère LÉOPOLD, C. S. C.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i>	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i>	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i>	R. P. LAVEILLE, S. J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i>	R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp.
104. <i>Répliques du bon sens — III</i>	Capitaine MAGNIEZ
105. <i>L'Action sociale catholique</i>	S. G. Mgr HALLÉ
106. <i>Les Retraites fermées</i>	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i>	XXX
108. <i>L'Encyclique « Misericordissimus Redemptor »</i>	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i>	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat</i>	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens</i>	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i>	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i>	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique</i>	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i>	R. P. E. GAGNON, C.S.C.
117. <i>Le mois du dimanche</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
118. <i>Pour le Repos dominical</i>	D. B.
119. <i>Le problème de la natalité</i>	Benito MUSSOLINI
120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i>	Un ami du Carmel
121. <i>La Femme canadienne-française</i>	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire</i>	Jean-Félix de CERFROID
123. <i>Une charte officielle du syndicalisme chrétien</i>	
124. <i>Le Sens social</i>	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i>	S. Em. le card. ROULEAU, O. P.

*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192